

In memoriam MAÎTRE PEINTRE



La pâte GARNISSANTE

Enduit de rénovation allégé en pâte offrant un haut pouvoir garnissant ainsi qu'une glisse exceptionnelle, pour rénover des surfaces absorbantes ou semi-absorbantes. Spécialement formulé pour rénover des surfaces rugueuses, dégradées ou à relief afin de leur redonner une planimétrie parfaite.

- . Pâte allégée et micro-aérée.
- . Grande facilité d'application en couches fines ou épaisses à la lame à enduire ou lisseuse.
- . Ponçage facile avec l'abrasif recommandé grain 180 à 220.
- . Ponçage mécanisé sans traces de disque et émission de poussière moindre.
- . Finition soignée.
- . Peut se redoubler « frais sur frais » (2 passes dans la journée).
- . Séchage optimisé sur fonds absorbants.

Idéal pour :

Enduire et niveler des fonds verticaux présentant des irrégularités.
Rénover des surfaces revêtues d'une gouttelette ou d'une toile de verre.
Redonner une planimétrie aux supports nécessitant une application en épaisseur.
Réparer des défauts.

Les supports :

Tous types de supports usuels absorbants ou peu absorbants présentant des irrégularités.
Plâtre, carreaux et plaques de plâtre, staff, ciment, anciens fonds peints, anciennes gouttelettes, anciennes toiles de verre peintes.



Usage
INTERIEUR



Produit en
PÂTE



Produit
ALLÉGÉ



Info
PRODUIT



In memoriam
MAÎTRE PEINTRE

La pâte
GARNISSANTE



MISE EN ŒUVRE

PREPARATION DU SUPPORT

Mise en oeuvre selon les DTU en vigueur.

Les enduits en pâte de la gamme Maître Peintre doivent être appliqués sur des fonds propres, durs, sains, secs et bien adhérents. Les fonds présentant des résidus de poussière, des corps gras, des traces d'humidité, mal adhérents ou manquant de cohésion devront être impérativement traités avant toute application d'un enduit, ceci afin d'assurer un parfait ancrage au support, ainsi qu'optimiser les performances et fonctions du produit.

MODE D'EMPLOI

Pour visualiser rapidement la méthode de mise en œuvre, nous vous conseillons de visionner les vidéos d'application ***Etape par Etape du Maître Peintre.***

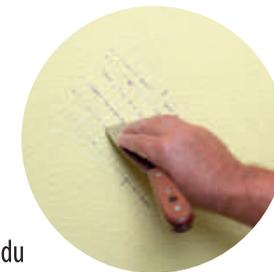
Pour rénover des murs présentant des imperfections, reboucher préalablement les plus gros défauts, puis employer la méthode de rénovation souhaitée. Si l'on souhaite poncer préalablement le support afin d'atténuer le relief, employer la METHODE INDIRECTE. Pour rénover les fonds sans ponçage préliminaire, employer la METHODE DIRECTE. Lorsque les murs ne sont pas revêtus d'une gouttelette, il est préférable de mettre en œuvre la METHODE DIRECTE.

ELIMINATION DE LA GOUTTELETTE : METHODE DIRECTE

Cette méthode peut être mise en œuvre si la gouttelette est relativement fine et sans relief important.



*Test du quadrillage :



1. Vérifier l'état de la gouttelette en place en réalisant un test de quadrillage comme expliqué ci-dessous.
2. Avant de procéder à la rénovation du support, éliminer au préalable les crêtes ou reliefs excessifs avec une lame rigide. Cette opération permettra de dégrossir la surface. Procéder ensuite à son garnissage en appliquant une couche d'enduit sur une épaisseur d'environ 2 à 3mm à l'aide d'une lame à enduire de 20 cm, jusqu'à recouvrir le relief. Il est déconseillé de dépasser cette épaisseur. Si la gouttelette en place présente un relief supérieur à 2-3mm, employer la méthode indirecte. Appliquer en plein La Pâte Garnissante en respectant un ordre précis sur chaque pan de mur. Commencer par exemple depuis la droite vers la gauche en enduisant verticalement de bas en haut, puis en revenant ensuite sur les reprises du haut vers le bas. Chaque bande d'enduit doit chevaucher la bande précédente à hauteur de 50% de la largeur de la lisseuse utilisée.

In memoriam
MÂTRE PEINTRE

La pâte
GARNISSANTE

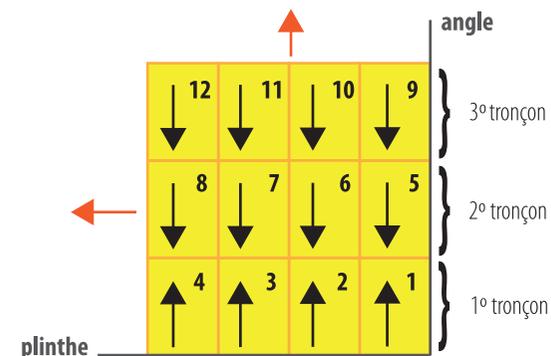


SCHÉMA GRAPHIQUE (passe verticale) :

Enduire verticalement depuis le bas du mur, en partant de la droite vers la gauche.

Enduire la zone intermédiaire située au milieu, en partant du haut vers le bas, pour rejoindre la 1ère partie enduite (reprises) selon la numérotation et l'orientation indiquées dans le tableau ci-joint.

Procéder de la même manière jusqu'à recouvrir en totalité la surface.



3. Après séchage, procéder au ponçage de la surface en utilisant un abrasif grain 180 à 220, selon la finition souhaitée.

3. Avant d'appliquer une seconde couche, réviser avec le même enduit les petits défauts pouvant apparaître après le ponçage.

4. Repasser avec le même enduit ou avec un enduit de lissage en pâte ou en poudre (au choix). De cette façon, la finition sera totalement lisse et d'un aspect extraordinaire. Nous recommandons l'utilisation de la Pâte de Lissage du Maître Peintre comme enduit de finition avant la mise en peinture ou l'application d'une laque.

5. Laisser sécher et poncer si nécessaire, fixer le fond et/ou appliquer une première couche de peinture légèrement diluée. Nous recommandons l'utilisation de La Laque de Finition du Maître-Peintre.



* Avant de commencer les travaux d'enduisage, vérifier préalablement si la gouttelette en place est bien adhérente au support. Nous conseillons de réaliser le test du quadrillage. Ce test consiste à pratiquer des incisions sur la gouttelette à l'aide d'un cutter, en formant une grille avec des carrés de 1x1cm. Si en grattant ces carrés avec une spatule, au moins 75% de la gouttelette restent adhérents, cela signifie que le fond est conforme. Le cas contraire signifiera que le fond manque de cohésion et qu'il devra être gratté et éliminé avant de pouvoir enduire.

Une gouttelette mal adhérente peut également être identifiée grâce au bruit émis en tapant avec un outil métallique. Si un son creux est détecté, il faudra impérativement éliminer les couches mal adhérentes par des méthodes mécanisées pour retrouver un fond solide et consistant.

La méthode directe de recouvrement d'une gouttelette permet une exécution plus rapide des travaux, mais il faudra tout de même évaluer son état, ainsi que son relief pour déterminer la méthode de rénovation à mettre en œuvre.

Bien que nous recommandions une application à la lame à enduire, certains professionnels optent également pour l'application à la lisseuse pour recouvrir une ancienne gouttelette.

In memoriam
MAÎTRE PEINTRE

La pâte
GARNISSANTE



ELIMINATION DE LA GOUTTELETTE : METHODE INDIRECTE

Cette méthode est utilisée lorsque le relief de la gouttelette est important et grossier. Cette méthode, avec ponçage préalable du support, est expressément recommandée lorsque les murs intègrent des éléments tels que des encadrements de fenêtres, profilés, cadres de portes, ou plinthes légèrement saillantes ou à ras du mur.

1. Procéder tout d'abord au test du quadrillage comme évoqué précédemment.
2. Poncer le mur pour atténuer le relief de la gouttelette. Cette opération s'appelle le dégrossissage. Après l'opération de ponçage, retirer la poussière résiduelle avec une brosse à épousseter ou un chiffon humide qui permettra de la piéger. Fixer et durcir le fond pour assurer l'ancrage de l'enduit.



Poncer la gouttelette



Epousseter



Fixer/durcir le fond

3. Appliquer verticalement une couche d'enduit en plein avec une lame à enduire (idem méthode directe), puis laisser sécher.



Application d'une couche fine

4. Après séchage de cette 1ère passe verticale, appliquer une seconde couche en croisant horizontalement pour rattraper les défauts.



Application d'une passe croisée

In memoriam
MÂTRE PEINTRE

La pâte
GARNISSANTE



SCHÉMA GRAPHIQUE (passe verticale) :

Enduire verticalement depuis le bas du mur, en partant de la droite vers la gauche.

Enduire la zone intermédiaire située au milieu, en partant du haut vers le bas, pour rejoindre la 1ère partie enduite (reprises) selon la numérotation et l'orientation indiquées dans le tableau ci-joint.

Procéder de la même manière jusqu'à recouvrir en totalité la surface.

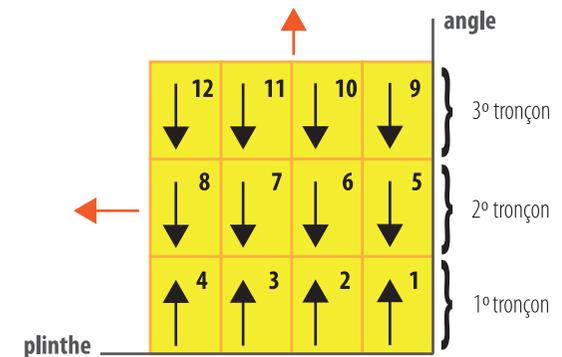
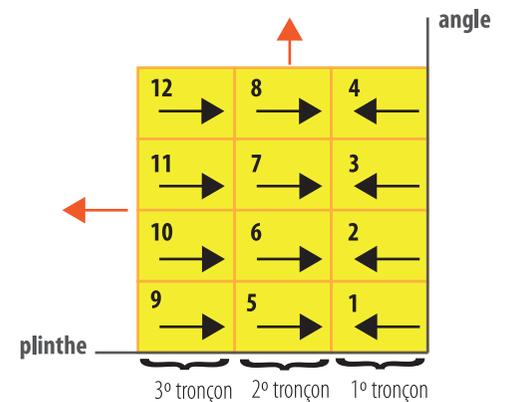


SCHÉMA GRAPHIQUE (passe horizontale) :

Enduire horizontalement de bas en haut du mur, en partant de la droite vers la gauche.

Enduire la zone intermédiaire située au milieu, en partant du haut vers le bas, pour rejoindre la 1ère partie enduite (reprises) selon la numérotation et l'orientation indiquées dans le tableau ci-joint.

Procéder de la même manière jusqu'à recouvrir en totalité la surface.



5. Poncer si nécessaire, appliquer une 1ère couche de peinture légèrement diluée, puis finaliser avec une seconde couche, de préférence non diluée.

In memoriam
MÂTRE PEINTRE

La pâte
GARNISSANTE



L'ordre d'application d'un enduit est préconisé selon des critères techniques précis afin d'obtenir un résultat optimal, même s'il peut varier selon la méthode de travail et les habitudes de chaque professionnel.

Si l'on souhaite travailler avec une pâte plus souple, il est possible de la malaxer doucement avec un mélangeur mécanique avant utilisation.

Les ponceuses rotatives orbitales permettent d'effectuer l'opération de ponçage de manière plus confortable, facile et rapide. L'emploi d'une ponceuse de petit diamètre offre au professionnel une plus grande sensibilité et précision pour réaliser un travail minutieux.



La Pâte Garnissante offre les mêmes fonctions que notre enduit en poudre RX-103 RUALAIX GARNISSANT, tout en bénéficiant de la technologie d'une pâte. Elle a également été formulée selon les critères du Maître Peintre

La Pâte de Rénovation conservera ses hautes prestations techniques pendant une longue période à compter de sa date de fabrication. Si l'apporteur préfère une texture plus souple et onctueuse, il suffira d'un léger malaxage mécanique pour modifier temporairement la rhéologie du produit.



La Pâte Garnissante permet d'obtenir une finition soignée. Si l'on souhaite une finition très soignée et un aspect plus resserré, il est conseillé d'appliquer en finition la Pâte de Lissage.

In memoriam MAÎTRE PEINTRE

La pâte GARNISSANTE



CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Classification selon la norme EN 16566	G ₃ S ₂ V ₂ W ₁ A ₀ CoRo
Densité	1,58 ± 0,07
Solides	65-70 %
Granulométrie maximale	300 µ
pH	9 - 11
Dureté Shore C	96
Temps de séchage en profondeur sur 1mm d'épaisseur sur fond absorbant (*)	7-8 H
Adhérence initiale sur béton	≥ 7 Kg/cm ²
Viscosité	190000 - 285000 cP

(*) Selon les conditions ambiantes, la nature du support et l'épaisseur appliquée

Épaisseur maximale par couche	2-3 mm
Nettoyage des outils	A l'eau
Consommation	1,5-1,7 Kg/m ² mm
Réaction au feu (EN 13501-1)	A2-s1, d0
Adhérence par traction directe (EN 1542)	≥ 1,0 MPa
Perméabilité à la vapeur d'eau (EN ISO 7783)	V ₂
Perméabilité à l'eau liquide (EN1062-3)	W ₁
Substances dangereuses	Conforme au ZA.1 selon EN15824

INFORMATION SUR LA DIRECTIVE 2004/42/CE - Catégorie I1

LIMITE COV	CONTENU EN COV
140 g/l (2007) - 140 g/l (2010)	<140 g/l max.

INFORMATIONS D'INTERET

Le processus de fabrication de la gamme Maître Peintre est contrôlé par lots, ce qui permet une traçabilité en cas d'incident. Le système de qualité mis en œuvre inclut la conception du produit, ainsi que les différents contrôles lors de son élaboration (matières premières employées et produit fini), permettant ainsi d'uniformiser la fabrication du produit final obtenu. L'emploi d'écotechnologies dans le processus de fabrication au sein de notre site de production permet la réalisation d'un travail efficace et sans porter préjudice à l'environnement.

- Produit non inflammable.
- Éviter tout contact avec la peau et les yeux.
- Ne pas fumer, boire ou manger lors de l'application.
- Respecter les normes d'hygiène et de sécurité au travail.
- Stocker le produit dans un endroit sec, et dans son emballage d'origine correctement fermé.
- Stocker les contenants entre 5° C et 35°C.
- Durée de conservation recommandée : 12 mois à partir de la date de fabrication, dans son emballage d'origine, bien fermé et dans un endroit frais et sec.

Pour plus d'informations sur les mesures de protection et les premiers secours, veuillez consulter la Fiche de Données de Sécurité.

In memoriam MAÎTRE PEINTRE

La pâte GARNISSANTE



RECOMMANDATIONS

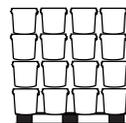
Pour une utilisation et une application correcte du produit, il est indispensable de lire préalablement la fiche technique. Les éléments fournis dans cette fiche technique sont donnés à titre indicatif et ne doivent pas être considérés comme absolus et définitifs. Ces données sont obtenues en conditions normalisées de laboratoire et sont issues de tests réalisés sur des supports normalisés. Des variations sont donc constatables lors d'une mise en œuvre sur chantier selon les conditions in situ (absorption du support, épaisseur appliquée, température, hygrométrie etc...). Les valeurs et intervalles annoncés ont été confirmés selon différentes mesures constatées au fil du temps. Pour autant, de légères variations, supérieures ou inférieures, quant aux valeurs fournies dans cette fiche sont admissibles selon nos propres critères internes, sans affecter ni la qualité ni les prestations du produit final. Ces variations sont notamment liées aux conditions de mesure ainsi qu'aux instruments employés.

- Les conditions de mise en œuvre par l'utilisateur restent hors de notre contrôle.
- Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres fins que celles spécifiées par le fabricant. Respecter strictement les recommandations et le mode d'emploi.
- Ne pas dépasser l'épaisseur maximale recommandée pour l'application.
- Réaliser préalablement un diagnostic de l'état des fonds. Ne pas appliquer sur des fonds souillés ou friables.
- Ne pas mélanger avec un autre matériau afin de ne pas modifier les caractéristiques techniques du produit.
- Appliquer à une température comprise entre 5°C et 35°C.
- Humidité relative maximale : 85 %
- Le produit, après séchage, doit être recouvert par une peinture.
- Veiller à mettre en place une ventilation adaptée dans les locaux afin de favoriser et permettre le séchage des produits.
- Une équipe technico-commerciale est à votre disposition pour toute consultation technique.

ASPECT ENVIRONNEMENTAL



CONDITIONNEMENT



PALETTE 44 SEAUX

17 kg